



COMPTE RENDU AG DU 21 SEPT 2019 DÉPARTEMENT GIRONDE

Les clubs girondins ne sont pas tous représentés cette année mais le quorum est atteint,
Ouverture de l'AG à 10h05 par le président Frédéric MORLET (voir émargement)

- Un rappel de notre président à l'attention de l'ensemble des présidents des clubs girondins:
Pensez à envoyer vos Comptes Rendus d'AG à la ligue à l'attention de Fabien Dumesnil.
Il nous informe qu'une secrétaire a été embauchée à temps partiel par la Ligue pour suppléer Fabien dans les tâches de secrétariat.

- Approbation du procès verbal de l'AG de l'année passée disponible sur le site de la Ligue
comme chaque année: Le PV est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Rapport moral du président:

Frédéric Morlet fait un bilan sur l'année écoulée (son rapport en pièce jointe):

Points abordés :

- La formation des animateurs, et initiateurs
- Les compétitions
- L'école de tir
- Le budget
- La vie des clubs girondins

Une minute de silence a été respectée par l'assemblée en mémoire à Francis DEGERE du club d'Arcachon figure des armes anciennes qui nous a quitté en mars 2019

Réunion au CDOS 33 du 08/07/2019 (le CD33 représenté par F,MORLET et C,PICQ)

Réforme d'état du sport (circulaire du 12 juin 2019) en pièce jointe:

Elle a pour but de redonner du pouvoir aux départements avec la création d'une agence du sport ANS (implantation prévue pour la Gironde sur le site du CREPS), le représentant de l'état de l'agence sera le préfet. Par ailleurs un rapprochement de la formation sera réalisé avec l'éducation nationale.

L'ANS est censée incarner un nouveau modèle pour les ambitions de la France aux JO de 2024, elle va attribuer à la place du ministère les subventions aux fédérations sportives pour le haut niveau et validera les projets des fédérations pour l'attribution des subventions aux clubs amateurs à la place du CNDS,

Points abordés du CR du Comité directeur de la ligue du 13 juillet 2019 :

- Le stand de tir de Blaye situé dans les douves de la citadelle a été fermé par la FFTir suite au non renouvellement de l'homologation de leur stand,
Frédéric Morlet demande à l'ensemble des clubs girondins de faciliter l'accueil des tireurs blayais ayant des détentions d'armes : 150 tireurs dont 46 ont déjà fait leur mutation.
Frédéric MOLET rappelle aussi aux clubs girondins de ne pas hésiter à échanger avec le CD33, particulièrement dans ce genre de situation.
Nota: 34 stands de tir ont déjà été fermés au niveau national.



Comité départemental de tir de la Gironde

- Frédéric Morlet a remis en séance une lettre au club de STLCF Lège à l'attention de son président en date du 12 juillet 2019 émanant de la Ligue l' informant officiellement du retrait à STLCF du régional Silhouette métallique PC et Field au profit du club périgourdin du Lardin.

Compétitions :

Présentation du calendrier 2019/2020 0 l'assemblée dont les dates des compétitions régionales sont déjà inscrites par la Ligue.

Les Budgets :

Les recettes se composent essentiellement des cotisations des clubs + la subvention de la Ligue correspondante à la participation aux compétitions départementales + la subvention du CNDS.

Pour l'année écoulée le budget réalisé s'établit avec un déficit de 400€ du à l'absence de la subvention du CNDS.

L'animation de HOSTEN en cours d'année a permis un gain de 400€, et le montant versé par la ligue pour les participants aux compétitions officielles départementales s'élève à 3000€.

L'équilibre du budget a été réalisé en puisant dans nos réserves.

Le budget du CNDS (CROS pour la ligue et DOS pour le département) sera pour les prochaines années en baisse, il sera essentiellement dédié aux jeux olympiques de 2024.

Jean-Pierre Gunther contrôleur aux comptes a fait état de sa vérification des comptes et donné son quitus au comité directeur.

Le budget de l'année écoulé a été voté par l'ensemble de l'assemblée moins avec une abstention.

Messieurs JP. Gunther du club de la Préfecture et P. Verdier du club de Cestelnau Médoc sont élus commissaires aux comptes à l'unanimité pour la vérification des comptes de la prochaine saison.

Le budget prévisionnel 2018/2019 est inchangé, copie du prévisionnel 2018/2019 mais prenant en compte la suppression du financement CNDS.

Une augmentation de la cotisation des clubs de ,01€ à 0,2€/tireurs à été proposée à l'assemblée, une augmentation de 0,1€ a été finalement retenu à l'unanimité par l'assemblée, si ce n'est pas suffisant une nouvelle augmentation pourra être envisagée.

0,2€ ayant déjà été entérinée, Une augmentation de la cotisation club de 0,3€/tireur sera effective pour l'année prochaine,

Le budget prévisionnel 2018/2019 est voté par l'assemblée à l'unanimité,

Remise des trophées en fin de séance, charge aux présidents des clubs de les remettre à leurs athlètes. Le retour de l'an dernier ayant été positif ; pour cette année toujours un trophée «utile»: une batterie externe pour smartphone.

L'AG est clôturée à 12h05 par Frédéric MORLET qui invite les participants à le rejoindre autour d'un verre, Le CD33 remercie les bénévoles du club Des Girondins pour leur disponibilité et leur gentillesse comme chaque année,

C.Picq F.Morlet



Comité départemental de tir de la Gironde

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

20 septembre 2018

Pour cette AG, je vous donnerai rapidement un bilan sur l'année écoulée. Puis nous passerons aux sujets divers

Nombre de licenciés :

Un point sur les augmentations du nombre de licenciés.

Au niveau du département, la saison 2019 s'achève sur un bilan positif. Le nombre de licenciés est passé de 4766 à 4965 (une augmentation de 4% sans ségrégation d'âges ou de sexes).

Formations animateurs, initiateurs :

Le bilan pour les animateurs et initiateurs est de : 5 animateurs, 6 initiateurs et 1 recyclage arbitre pour la saison.

J'espère que ces nouvelles formations porteront leurs fruits en termes d'accueil du public et de formation des jeunes.

Si nous avons toujours des stagiaires pour ces BFA et BFI, nous manquons toujours cruellement de nouveaux arbitres.

Comme tous les ans je renouvelle cet appel aux bonnes volontés pour augmenter le nombre de nos arbitres qui est bien loin des objectifs de la ligue d'un arbitre dans chaque club. Pour l'organisation des compétitions sachez que les aides arbitres seront les bienvenus.

Compétitions :

Quatre clubs du Département décrochent des podiums dans les diverses disciplines aux Championnats de France : les Girondins, Libourne, Dubourdieu et Lège.

Veillez m'en excuser mais je n'ai pas pris le temps de faire le décompte exact des championnats individuel.

A noter Clément Dumas des Girondins participant à sa première finale, décroche le titre de Champion de France carabine 10m cadet.

Dans les jeunes : belle performance de Xavier Vigneau au championnat d'Europe silhouette métallique avec 2 podiums.

A noter aussi la représentativité des clubs de Gironde lors de France par équipe de club

- 10m pistolet en Division 1
 - 5ème pour les Girondins
 - 6ème pour Libourne
- 10m carabine
 - Avec une place de troisième en Division 2 les Girondins passe en Division 1
- Pour le 25-50m pistolet, joli tir groupé avec
 - 2ème pour les Girondins
 - 3ème pour Libourne



Comité départemental de tir de la Gironde

Ecole de tir :

Félicitation au club de Libourne pour la médaille de bronze de Chloe Pallaro au championnat de France EdT

Merci encore à ces jeunes qui ont pu mettre en avant tout le travail des structures bénévoles.

A noter aussi les participations au France club

9^{ème} au France club par équipe pistolet pour Libourne

60^{ème} au France club par équipe carabine pour les Girondins

63^{ème} au France club par équipe carabine pour Libourne

Budget :

Le budget global est constant aux alentours de 7000 €.

Un résultat négatif cette année avec l'abandon de la subvention du CNDS de 1500€.

Ce résultat négatif et ce manque de subvention du CNDS entrainera une augmentation de cotisation pour la prochaine olympiade. Je développerai ce sujet lors de la présentation des comptes et du budget prévisionnel.

La comptabilité du Département est gérée avec le logiciel Basicompta, mais je n'ai pas pris le temps de déléguer pleinement ce travail comptable.

Médailles :

Comme depuis le début de cette Olympiade, pas de remise de médailles lors des Départementaux hormis les EdT et les Clubs.

Je vous remettrai les trophées en fin de séance, charge à vous de les remettre à vos athlètes pendant vos AG de clubs ou autres.

Le retour de l'an dernier ayant été positif, j'ai reconduit pour cette année dans le trophée « utile ».

J'ai pris en compte vos remarques en réservant quelques trophées pour les clubs présents à cette AG

Avant d'entamer cette AG, je vous présente un nouveau chapitre que j'ai intitulé vie des clubs. J'espère que cela donnera une volonté de communiquer ensemble sur ce qui se passe dans vos clubs.

Vie des Clubs :

Je n'ai malheureusement que des mauvaises nouvelles, à croire que l'on partage plus facilement que les points négatifs que les positifs.

Je commence par rendre hommage à Francis Degert qui nous a quitté cette année.

Une perte pour notre Comité et pour le club d'Arcachon, je vous demanderai une minute de silence (un comble pour Francis qui adorait faire du bruit avec ces poudres noires)

Un mot pour donner à tous l'information que le stand de Blaye a vu l'homologation de ces installations non renouvelée, ce qui entraine la fermeture du stand situé dans les douves de la citadelle. Je demanderai aux autres clubs de réserver un accueil « prioritaire » pour les mutations venant de Blaye.



Comité départemental de tir de la Gironde

Un mot sur Lége qui se voit cette année privé de l'organisation des régionaux Silhouette métallique PC. J'espère que des solutions seront trouvées pour que cette compétition revienne à Lége.

Je sollicite de nouveau les membres du CD pour arriver à nous réunir en cour d'année pour justement communiquer au plus tôt les informations pertinentes sur ce qui se passe dans les clubs.

Personnellement je n'apprécie pas ce manque d'information qui ressemble à de l'ingérence de la ligue dans la vie des clubs de la Gironde.

Sur cette note d'irritation, je vous remercie encore de la confiance que vous m'avez accordée dans la gestion de ce Comité, et nous allons passer au reste de cette AG.

Le Président
Frédéric Morlet



Comité départemental de tir de la Gironde

EVOLUTION DES LICENCES: +4%

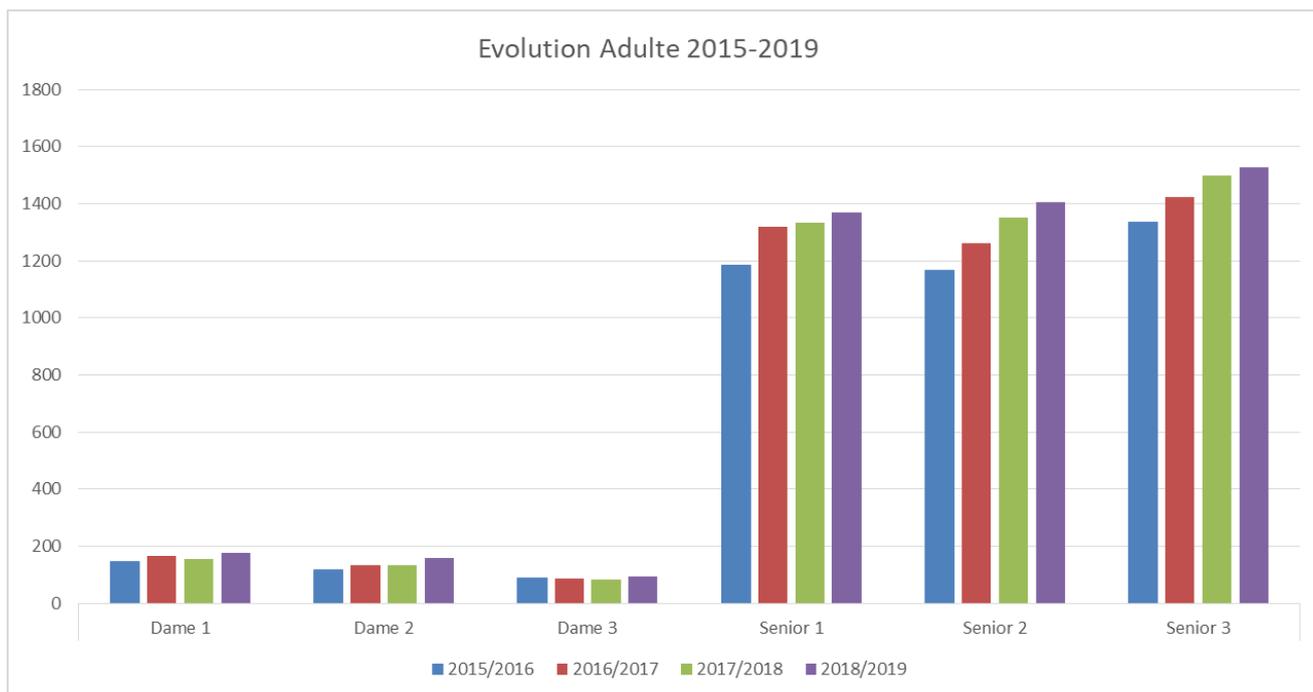
Entité	N	N - 1	N / N - 1
02330 CDT GIRONDE	4 965	4 766	1,04
0233002 C.T. SAM LEPARRE	152	148	1,03
0233003 T.S. LA CIBLE	93	74	1,26
0233005 ASS. TIR AUDENGEOISE	315	249	1,27
0233007 AMICALE DE TIR CAEPE	66	73	0,90
0233008 S.T.L.C.F.	451	407	1,11
0233010 C.T. CASTELNAU	161	141	1,14
0233021 TIR SPORTIF LIBOURNE	418	408	1,02
0233037 C.T. BLAYAIS	134	152	0,88
0233040 PREFECTURE 33 TIR	44	31	1,42
0233080 S.T. EN AVANT	38	53	0,72
0233086 GIRONDINS TIR	1 946	1 938	1,00
0233098 A.T.C.B. ARCACHON	392	403	0,97
0233100 S.T. CASTILLONNAISE	205	175	1,17
0233102 DASSAULT BORDEAUX TS	61	61	1,00
0233103 A.S.T.C.	106	100	1,06
0233105 T.S. PINEUILH	61	59	1,03
0233145 A.T.N.G.	11	13	0,85
0233222 CERCLE TIR BORDEAUX	252	249	1,01
0233223 T.C. DUBOURDIEU	59	32	1,84



Comité départemental de tir de la Gironde

Evolution sur 4 ans en fonction des ages et sexes

		2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
		Total	Total	Total	Total
	Dame 1	146	167	154	178
	Dame 2	118	134	135	159
	Dame 3	87	88	85	93
	TOTAL	351	389	374	430
	Senior 1	1185	1321	1332	1371
	Senior 2	1165	1263	1350	1405
	Senior 3	1334	1424	1499	1526
	TOTAL	3684	4008	4181	4302
TOTAL *		4035	4397	4555	4732

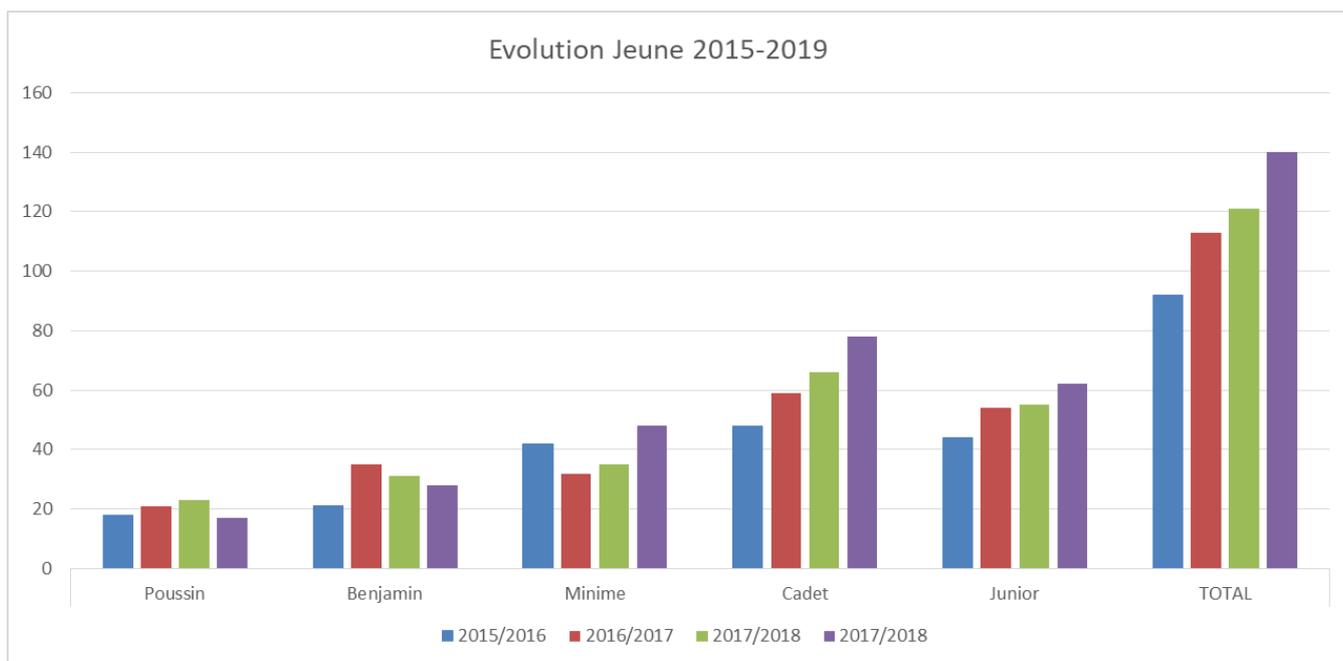




Comité départemental de tir de la Gironde

Evolution sur 4 ans en fonction des ages

		2015/2016	2016/2017	2017/2018	2017/2018
		Total	Total	Total	Total
	Poussin	18	21	23	17
	Benjamin	21	35	31	28
	Minime	42	32	35	48
	TOTAL	81	88	89	93
	Cadet	48	59	66	78
	Junior	44	54	55	62
	TOTAL	92	113	121	140
TOTAL*		173	201	210	233





Comité départemental de tir de la Gironde

LIGUE N° 02 DEPARTEMENT N° 02330		LIGUE RÉGIONALE DE TIR D'AQUITAINE COMITE DEP. DE TIR DE LA GIRONDE		
NUMERO	NOM DE L'ASSOCIATION	NB. LICENCIES FR	NB. VOIX	SIGNATURES
0233002	C.T. SAM LEPARRE	152	5	
0233003	T.S. LA CIBLE	93	3	
0233005	ASS. TIR AUDENGEOISE	315	8	
0233007	AMICALE DE TIR CAEPE	66	3	
0233008	S.T.L.C.F.	451	11	
0233010	C.T. CASTELNAU	161	5	
0233021	TIR SPORTIF LIBOURNE	418	10	
0233037	C.T. BLAYAIS	134	4	
0233040	PREFECTURE 33 TIR	44	2	
0233080	S.T. EN AVANT	38	2	
0233086	GIRONDINS TIR	1946	18	
0233098	A.T.C.B. ARCACHON	392	9	
0233100	S.T. CASTILLONNAISE	205	6	
0233102	DASSAULT BORDEAUX TS	61	3	
0233103	A.S.T.C.	106	4	
0233105	T.S. PINEUILH	61	3	
0233145	A.T.N.G.	11	1	
0233222	CERCLE TIR BORDEAUX	252	7	
0233223	T.C. DUBOURDIEU	59	3	
TOTAL DEPARTEMENT		4965	107	



COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE

RAPPORT DES CONTROLEURS AUX COMPTES

En vertu de la mission qui nous a été confié par l'Assemblée Générale du 22 septembre 2018, nous nous sommes réunis le 18/09/19 pour procéder au contrôle financier de la saison 2018/2019 du Comité Départemental de Tir de la Gironde.

Tous les documents et justificatifs ont été mis à notre disposition.

Nos divers sondages n'ont décelé aucune anomalie de gestion.

Nous avons acquis la conviction de la sincérité du compte d'exploitation qui vous est présenté et nous vous demandons de bien vouloir accorder le quitus au comité directeur.

A Mérignac le 18/09/2019

Jean Pierre Gunther

Emmanuel Verguet

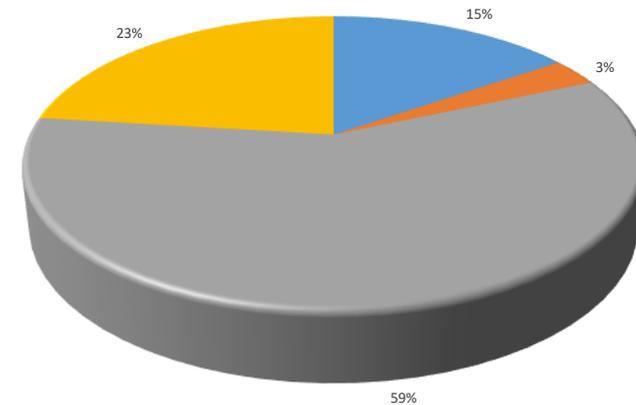


Comité départemental de tir de la Gironde

BUDGET PREVISIONNEL 2018-2019 Comite Département de Tir

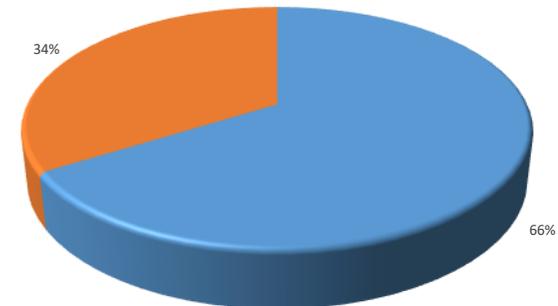
CHARGES	MONTANT(euros)	PRODUITS	MONTANT(euros)
60-Achat	1000	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	0
Achats d'études et de prestations de services	0	Prestation de services	0
Achats non stockés de matières et de fournitures	0	Vente de marchandises	0
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0	Produits des activités annexes	0
Fourniture d'entretien et de petit équipement	0		
Autres fournitures	0		
61 - Services extérieurs	200	74- Subventions CNDS et Ligue	4300
Sous traitance générale	0	Etat: CNDS	1500
Locations	0		
Entretien et réparation	0	Région(s):	0
Assurance	0		
Documentation	0		
Divers	0	Département(s):	0
62 - Organisation Competitions	3800		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1800	Commune(s):	0
		subvention communauté de communes et agglomération	0
Publicité, publication	2000		
Déplacements, missions	0		
Frais postaux et de télécommunications	0	Organismes sociaux (à détailler):	0
Services bancaires, autres	0		
63 - Impôts et taxes	0	Fédération	0
Impôts et taxes sur rémunération	0	Fonds européens	0
Autres impôts et taxes	0	ASP	0
64- Charges de personnel	0	Autres recettes (précisez)	2800
Rémunération des personnels	0		
Charges sociales	0	75 - Cotisation et règlement stage	2200
Autres charges de personnel	0	Dont cotisations	1500
65- Autres charges de gestion courante	1500	76 - Produits financiers	0
66- Charges financières	0	77 - Produits exceptionnels	0
67- Charges exceptionnelles	0	78 Reprises sur amortissements et provisions	0
68- Dotation aux amortissements(provisions pour renouvellement)	0		
		79 - transfert de charges	0
TOTAL DES CHARGES	6500	TOTAL DES PRODUITS	6500
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
Secours en nature	0	Dons en nature	0
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0	Prestations en nature	0
Personnel bénévole	0	Bénévolat	0
TOTAL DES CHARGES	6500	TOTAL DES PRODUITS	6500
RESULTAT	0		

DEPENSES 6500€



■ 60-Achat
 ■ 61 - Services extérieurs
 ■ 62 - Organisation Competitions
 ■ 65- Autres charges de gestion courante

RECETTES 6500€



■ 74- Subventions CNDS et Ligue
 ■ 75 - Cotisation et règlement stage

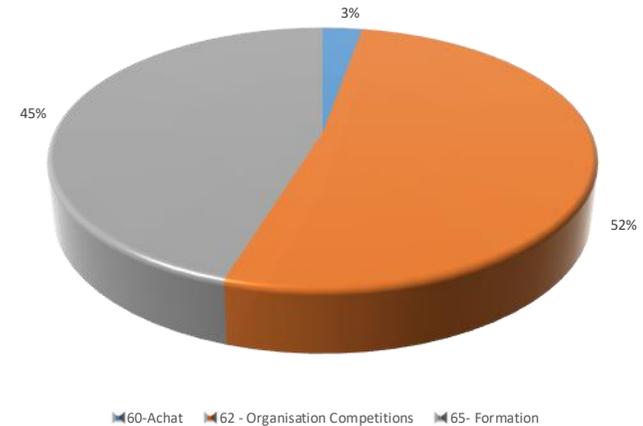


Comité départemental de tir de la Gironde

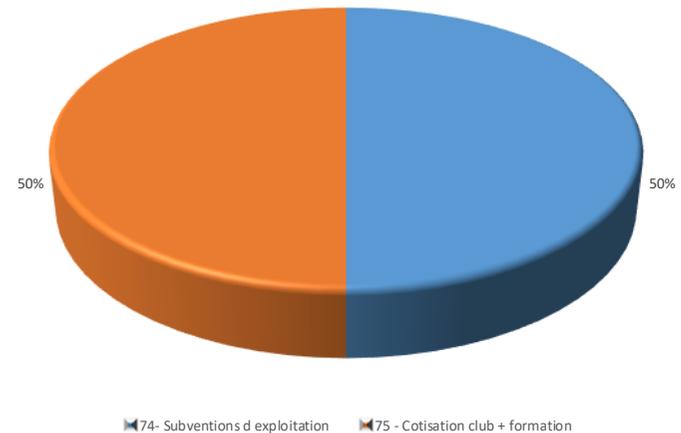
BUDGET REEL 2018-2019 Comité Départemental de Tir

CHARGES	MONTANT(euros)	PRODUITS	MONTANT(euros)
60-Achat	208,73	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	0
Achats d'études et de prestations de services	0	Prestation de services	0
Achats non stockés de matières et de fournitures	0	Vente de marchandises	0
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0	Produits des activités annexes	0
Fourniture d'entretien et de petit équipement	208,73		
Autres fournitures	0		
61 - Services extérieurs	0	74- Subventions d exploitation	3427
Sous traitance générale	0	Etat: CNDS	0
Locations	0	Région(s):	0
Entretien et réparation	0	Département(s):	0
Assurance	0		
Documentation	0		
Divers	0		
62 - Organisation Competitions	3853,2		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1605,5	Commune(s):	0
Publicité, publication	1724,68	subvention communauté de communes et agglomération	0
Déplacements, missions	383,8		
Frais postaux et de télécommunications	136	Organismes sociaux (à détailler):	0
Services bancaires, autres	3,22		
63 - Impôts et taxes	0	Fédération	0
Impôts et taxes sur rémunération	0	Fonds européens	0
Autres impôts et taxes	0	ASP	0
64- Charges de personnel	0	Autres recettes (précisez)	3427
Rémunération des personnels	0		
Charges sociales	0	75 - Cotisation club + formation	3426,8
Autres charges de personnel	0	Dont cotisations	1658,8
65- Formation	3345,3	76 - Produits financiers	23,75
66- Charges financières	0	77 - Produits exceptionnels	0
67- Charges exceptionnelles	0	78 Reprises sur amortissements et provisions	0
68- Dotation aux amortissements(provisions pour renouvellement)	0	79 - transfert de charges	0
TOTAL DES CHARGES	7407,23	TOTAL DES PRODUITS	6877,55
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
Secours en nature	0	Dons en nature	0
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0	Prestations en nature	0
Personnel bénévole	0	Bénévolat	0
TOTAL DES CHARGES	7407,23	TOTAL DES PRODUITS	6877,55
RESULTAT	-529,68		

DEPENSES 7407€



RECETTES 6877€



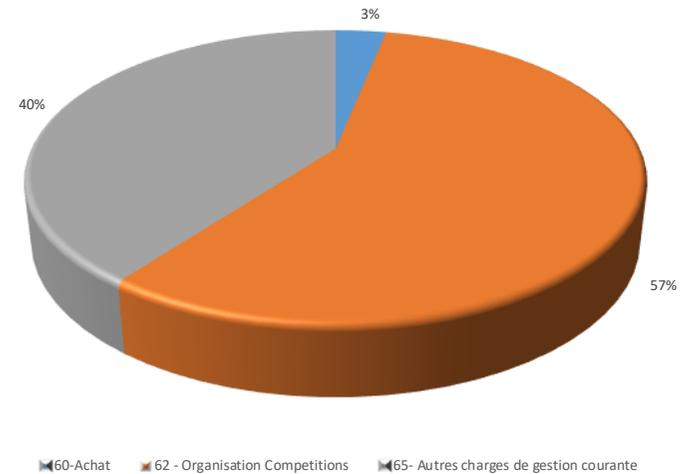


Comité départemental de tir de la Gironde

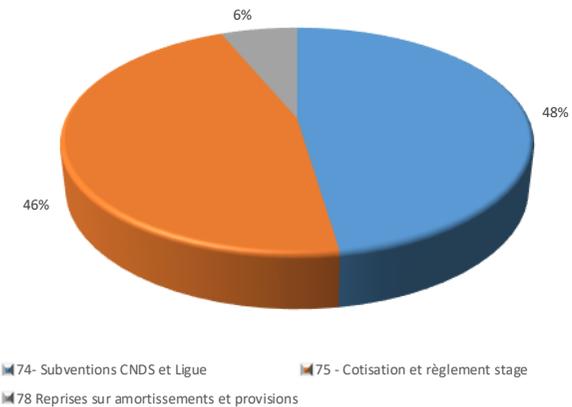
BUDGET PREVISIONNEL 2018-2019 Comite Département de Tir

CHARGES	MONTANT(euros)	PRODUITS	MONTANT(euros)
60-Achat	200	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	0
Achats d'études et de prestations de services	0	Prestation de services	0
Achats non stockés de matières et de fournitures	0	Vente de marchandises	0
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0	Produits des activités annexes	0
Fourniture d'entretien et de petit équipement	0		
Autres fournitures	0		
61 - Services extérieurs	0	74- Subventions CNDS et Ligue	3000
Sous traitance générale	0	Etat: CNDS	0
Locations	0		
Entretien et réparation	0	Région(s):	0
Assurance	0		
Documentation	0		
Divers	0	Département(s):	0
62 - Organisation Competitions	3600		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1800	Commune(s):	0
		subvention communauté de communes et agglomération	0
Publicité, publication	1800		
Déplacements, missions	0		
Frais postaux et de télécommunications	0	Organismes sociaux (à détailler):	0
Services bancaires, autres	0		
63 - Impôts et taxes	0	Fédération	0
Impôts et taxes sur rémunération	0	Fonds européens	0
Autres impôts et taxes	0	ASP	0
64- Charges de personnel	0	Autres recettes (précisez)	3000
Rémunération des personnels	0		
Charges sociales	0	75 - Cotisation et règlement stage	2900
Autres charges de personnel	0	Dont cotisations	1600
65- Autres charges de gestion courante	2500	76 - Produits financiers	0
66- Charges financières	0	77 - Produits exceptionnels	0
67- Charges exceptionnelles	0	78 Reprises sur amortissements et provisions	400
68- Dotation aux amortissements(provisions pour renouvellement)	0		
		79 - transfert de charges	0
TOTAL DES CHARGES	6300	TOTAL DES PRODUITS	6300
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
Secours en nature	0	Dons en nature	0
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0	Prestations en nature	0
Personnel bénévole	0	Bénévolat	0
TOTAL DES CHARGES	6300	TOTAL DES PRODUITS	6300
RESULTAT	0		

DEPENSES 6500€



RECETTES 6500€ dont 400€ de reprise





Comité départemental de tir de la Gironde



CROS
NOUVELLE-
AQUITAINE

Talence, le 25 juin 2019

La REFORME de l'ORGANISATION TERRITORIALE de l'ETAT

Une CIRCULAIRE LOURDE de SENS pour le SPORT FRANÇAIS

Par circulaire du Premier Ministre en date du 12 juin et parue au Journal officiel de la République française du 13 juin, le Gouvernement présente les réformes qu'il entend apporter à l'organisation des services déconcentrés de l'Etat.

Dans les six pages de la circulaire, les lignes qui suivent ne retiennent que les éléments essentiels et, le plus souvent, ceux qui concernent spécifiquement le Sport.

La préparation de la réforme : Dès juillet 2018, les préfets des régions étaient appelés à émettre des propositions d'évolution de l'administration territoriale de l'Etat. Une série de réunions interministérielles a suivi, ponctuée par le Grand débat national et conclue par une prise de décisions.

Les objectifs de la réforme :

- Désenchevêtrer les compétences de l'Etat, avec les collectivités territoriales, les opérateurs et les acteurs hors sphère publique
- Réorganiser le réseau déconcentré de l'Etat
- Gagner en efficacité en rationalisant les moyens et en favorisant les coopérations interdépartementales
- Conférer aux responsables déconcentrés (notamment départementaux) des pouvoirs de gestion accrus

A propos du premier de ces objectifs, la circulaire annonce un nouvel acte de décentralisation et une proposition au Parlement d'un nouveau cadre constitutionnel favorisant la différenciation.

S'agissant de la clarification des compétences au sein de l'Etat et entre l'Etat et les autres acteurs dans neuf domaines différents, deux d'entre eux retiennent notre attention :

- Le domaine de la Jeunesse et vie associative dont la formation et la certification dans le secteur Animation Jeunesse sont transférées à l'Education nationale et à l'Enseignement supérieur
- Le domaine du Sport où les missions formation et certification sont transférées à l'Education nationale et où l'externalisation de l'homologation des installations sportives (sauf lieux accueillant du public) est mise à l'étude.



Comité départemental de tir de la Gironde



CROS
NOUVELLE-AQUITAINE

La réorganisation du réseau déconcentré de l'Etat

Deux objectifs principaux :

- Mieux exercer les missions prioritaires et renforcer les services responsables
- Rendre le service au plus près des usagers. Pour cela, l'échelon départemental met en œuvre les politiques de l'Etat. Il sera privilégié dans la répartition des effectifs. Le niveau régional demeure celui de l'impulsion, de la coordination et de l'évaluation des politiques publiques.

La création du Service public de l'insertion par :

- Au niveau régional, le regroupement des DIRECCTE et des DRDJSCS en une seule entité
- Au niveau départemental, le transfert des compétences dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion actuellement attribuées aux DDCS, DDCSPP, DRDJSCS, aux unités départementales de la DIRECCTE dans le nouveau réseau des DDICS (Directions départementales de l'insertion, de la cohésion sociale, du travail et de l'emploi).

Il s'agit d'un recentrage des missions Sport, Jeunesse et Vie associative en les rapprochant de l'Education nationale et de préparer la mise en œuvre du Service National Universel (SNU) dans une démarche éducative.

Ce SNU sera confié au Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse héritant des missions des DDCS et DDCSPP en matière de Jeunesse, Education populaire et Vie associative.

Un délégué académique à la Jeunesse, à l'Education populaire et à la Vie associative est désigné et placé auprès du Recteur de l'Académie afin d'animer le réseau des équipes départementales placées dans les Directions des Services départementaux de l'Education nationale (DASEN) mais sous l'autorité des préfets de département.

L'Agence du sport au niveau national est créée. Elle déploie son action au niveau régional via les CREPS pour ce qui est du Sport de haut niveau et, au niveau départemental, via des équipes placées dans les DASEN pour le Sport pour tous dans les territoires les moins favorisés. Le préfet, représentant territorial de l'Agence, n'a d'autres services que ceux cités plus haut.

Les missions de l'Etat sont recentrées autour du soutien au Sport de haut niveau et de l'intervention en territoires les plus défavorisés.

Un Comité Interministériel régional des transformations des services publics présidé par le préfet de Région est créé. Il regroupe :

- Les préfets de département
- Les chefs des services régionaux de l'Etat
- Les recteurs
- Les directeurs généraux des Agences régionales de Santé
- Les directeurs régionaux des établissements publics de l'Etat.



Comité départemental de tir de la Gironde



CROS
NOUVELLE-
AQUITAINE

Prochaines étapes :

- Les préfets de Région présentent leurs propositions d'organisation avant fin octobre 2019 après avoir associé à la préparation des propositions les préfets de département, les DRD, les directeurs d'opérateurs concernés et les acteurs locaux.

Consignes aux préfets :

- Associer les agents
- Organiser le dialogue social
- Désigner un directeur de projet-référent pour coordonner la transformation de l'administration déconcentrée.